

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Onzième session du Comité pour les plantes
Langkawi (Malaisie), 3 – 7 septembre 2001

Propositions techniques à soumettre à la CdP12

ECHANGE DE SPECIMENS SCIENTIFIQUES D'HERBIERS
DE CERTAINS TAXONS VEGETAUX INSCRITS À L'ANNEXE II

1. Le présent document est soumis par la Suisse.

Introduction

2. Les spécimens d'herbiers – les parties de plantes desséchées, montées sur des feuilles d'herbiers ou gardées dans des boîtes et étiquetées à des fins scientifiques, ou les parties de plantes conservées dans un liquide, gardées en conteneurs et étiquetées à des fins scientifiques – sont échangés en grande quantité entre herbiers et scientifiques du monde entier. L'échange de spécimens d'herbiers est une tradition ancienne, remontant à bien avant la Convention. Une partie importante des spécimens d'herbiers du monde ont donc le statut «pré-Convention».
3. L'Article VII, paragraphe 6, de la Convention, exempte des contrôles CITES «les prêts, donations et échanges à des fins non commerciales entre des hommes de science et des institutions scientifiques qui sont enregistrés par un organe de gestion de leur Etat, de spécimens d'herbiers et d'autres spécimens de musées conservés, desséchés ou sous inclusion et de plantes vivantes qui portent une étiquette délivrée ou approuvée par un organe de gestion». La Convention reconnaît ainsi que les fins scientifiques peuvent justifier dans ce cas particulier une entorse à la procédure générale (cette réglementation s'applique aussi aux taxons de l'Annexe I, qui ne sont pas traités ici).
4. En ce qui concerne les taxons de l'Annexe II, comme de nombreux spécimens sont "pré-Convention" et que l'échange de spécimens d'herbiers se fait souvent sous forme de prêt temporaire – les spécimens sont réexpédiés à l'herbier d'origine et font donc l'objet de «transactions» multiples – et tenant compte de ce que l'échange entre institutions scientifiques enregistrées est déjà dispensé des contrôles CITES et de ce que les taxons de l'Annexe II peuvent aussi faire l'objet de transactions véritablement commerciales, il est difficile de voir un avantage important à soumettre ce matériel scientifique non vivant aux contrôles CITES.
5. Les données commerciales montrent que l'échange des spécimens desséchés représente une part négligeable du commerce comparé à celle des spécimens vivants prélevés dans la nature. On peut citer l'exemple du commerce des orchidées vivantes prélevées dans la nature à des fins commerciales, estimé à 1-2 millions de spécimens par an alors que la

moyenne des échanges enregistrés d'échantillons desséchés n'est que d'environ 500 spécimens par an. La résolution Conf. 11.15 souligne que les besoins des muséums en spécimens destinés à la recherche peuvent avoir des effets négatifs sur les petites populations de plantes rares. Ce point n'est guère applicable aux espèces inscrites à l'Annexe II, sur lesquelles portent exclusivement le présent document.

6. Le commerce enregistré de spécimens desséchés de taxons inscrits à l'Annexe II a été analysé afin de quantifier de manière approximative les échanges internationaux de spécimens d'herbiers couverts par des permis CITES (voir diagramme 1 à 4 et annexe).

Taxons concernés

7. Les taxons supérieurs sont soulignés. Pour certains taxons, seules certaines parties ou produits sont concernés, ou certaines espèces ou cultivars sont déjà exclus. Aloe spp., Anacampseros spp., Aquilaria malaccensis, Avonia spp., Bowenia spp., Cactaceae spp., Caryocar costaricense, Chrysalidocarpus decipiens, Cyatheaceae spp. (y compris Alsophila spp., Cyathea spp., Nephelea spp., Sphaeropteris spp., Trichipteris spp.), Cybotium barometz, Cycadaceae spp., Cystanthe deserticola, Dicksonia spp. (populations américaines), Didieraceae spp., Dionaea muscipula, Dioscorea deltoidea, Euphorbia spp. (espèces succulentes), Fouquieria columnaris, Galanthus spp., Guaiacum officinale, Guaiacum sanctum, Hedychium philippinense, Lewisia maguirei, Lewisia serrata, Nardostachys grandiflora, Neodypsis decaryi, Nepenthes spp., Orchidaceae spp., Oreomunnea pterocarpa, Pachypodium spp., Panax ginseng (population russe), Panax quinquefolius, Picrorhiza kurrooa, Podophyllum hexandrum, Prunus africana, Rauvolfia serpentina, Sarracenia spp., Shortia galacifolia, Sternbergia spp., Swietenia humilis, Taxus wallichiana, Tillandsia harrisii, Tillandsia kammii, Tillandsia kautskyi, Tillandsia mauryana, Tillandsia sprengeliana, Tillandsia sucrei, Tillandsia xerographica, Welwitschia mirabilis, Zamiaceae spp.

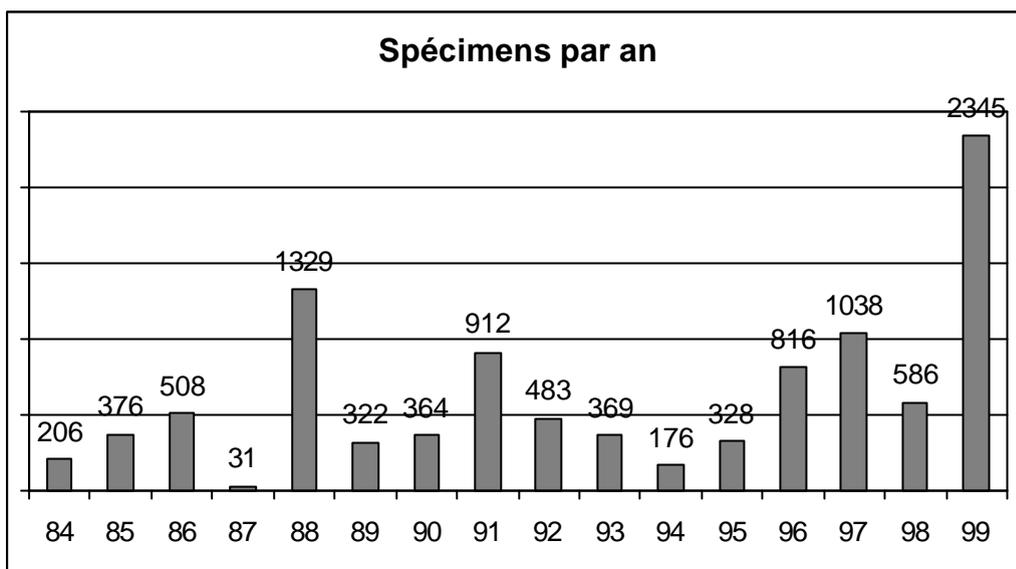
Analyse: Echange de spécimens desséchés de taxons inscrits à l'Annexe II de la CITES (1984-1999)

8. Le commerce enregistré de spécimens desséchés est illustré ci-dessous par les diagrammes 1 à 4 sur la base des données du PNUE-WCMC (John Caldwell, 2001), traitées pour résumer les taxons au niveau de la famille ou du genre (voir en annexe les données traitées). Remarque: Le même spécimen peut être compté plusieurs fois car les spécimens peuvent circuler plusieurs fois entre herbiers. Les plantes médicinales desséchées ne figurent pas ici.
9. Il est à noter qu'en dépit de la dérogation accordée à l'échange entre institutions scientifiques enregistrées (Art. VII, par. 6), il y a encore un nombre considérable de transactions enregistrées portant sur des spécimens scientifiques.

Echange total

10. Le nombre total de spécimens a été de 10.189 sur 16 ans, soit une moyenne annuelle de 637 spécimens. Il est difficile de déduire une tendance à partir des données. Il y a une importante fluctuation d'une année sur l'autre (voir diagramme 1) mais les chiffres sont plutôt en augmentation qu'en déclin. La raison en est peut-être l'amélioration récente des rapports. Le nombre total des envois pour 1984-1999 reste inconnu du fait de la structure des données, qui n'indiquent que le nombre de spécimens par taxon et par an entre un pays d'exportation et un pays d'importation.

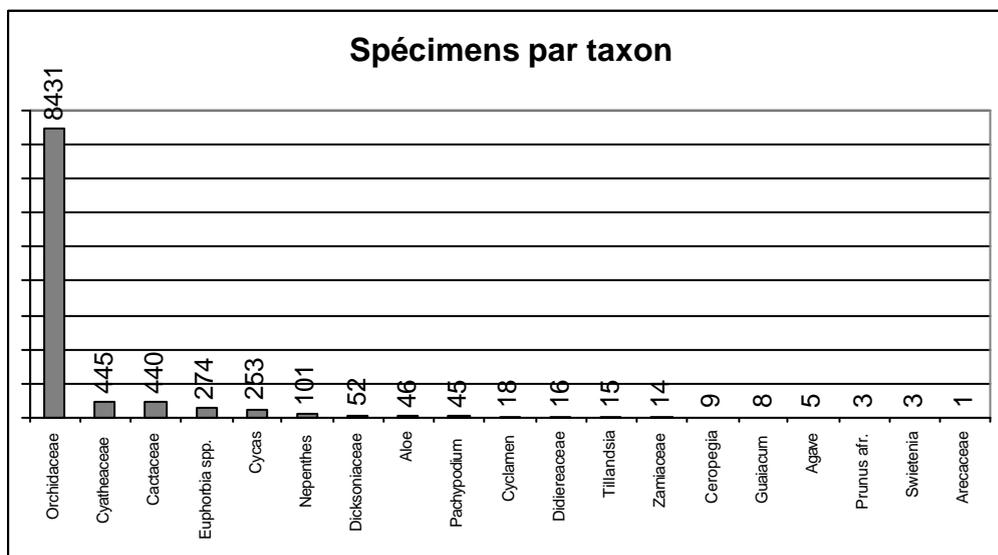
Diagramme 1



Taxons concernés

11. Pour les taxons concernés, l'échange de loin le plus important dans la période analysée a porté sur des spécimens d'orchidées desséchées (8431 spécimens) (voir diagramme 2). Ce n'est pas surprenant puisque parmi toutes les familles de plantes à fleurs, *Orchidaceae* est celle qui regroupe le plus grand nombre d'espèces. Les principaux échanges de spécimens desséchés d'orchidées sont de l'Equateur vers les Etats-Unis d'Amérique (2611 spécimens) et d'autres pays (1253 spécimens), du Costa Rica aux Etats-Unis d'Amérique (759 spécimens) et de Cuba vers l'Allemagne et d'autres pays (780 spécimens).
12. L'ensemble des autres taxons enregistrés (1748 spécimens) n'atteint que 20% des orchidées (voir diagramme 2). Les autres taxons à mentionner sont les fougères arborescentes (445 spécimens de *Cyatheaceae*, 52 de *Dicksoniaceae*), les cactus (440 spécimens), les Euphorbias succulentes (274 spécimens), les Cycadées (253 spécimens de *Cycas*, 14 de *Zamiaceae*) et les népenthés (101 spécimens de *Nepenthes*).

Diagramme 2



Pays d'exportation et d'importation importants

13. Outre l'Equateur, qui est de loin le pays d'exportation le plus important pour les spécimens de plantes desséchés dont le commerce est enregistré (4224 spécimens, 41%), le Costa Rica (985 spécimens), Cuba (782 spécimens), Madagascar (678 spécimens), le Nicaragua (534 spécimens) et l'Indonésie (513 spécimens) sont à noter comme pays d'exportation (voir diagramme 3). Les Etats-Unis d'Amérique sont de loin le pays d'importation le plus important (5291 spécimens, 52%), suivis par l'Allemagne (1864 spécimens, 18%), la Suisse (560 spécimens), Porto Rico (517 spécimens) et le Royaume-Uni (449 spécimens) (voir diagramme 4).

Diagramme 3

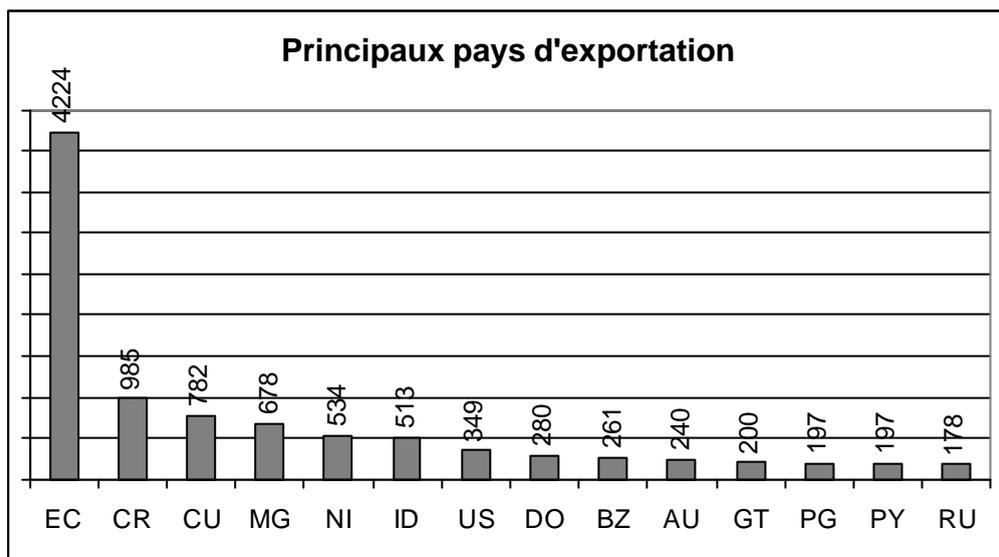
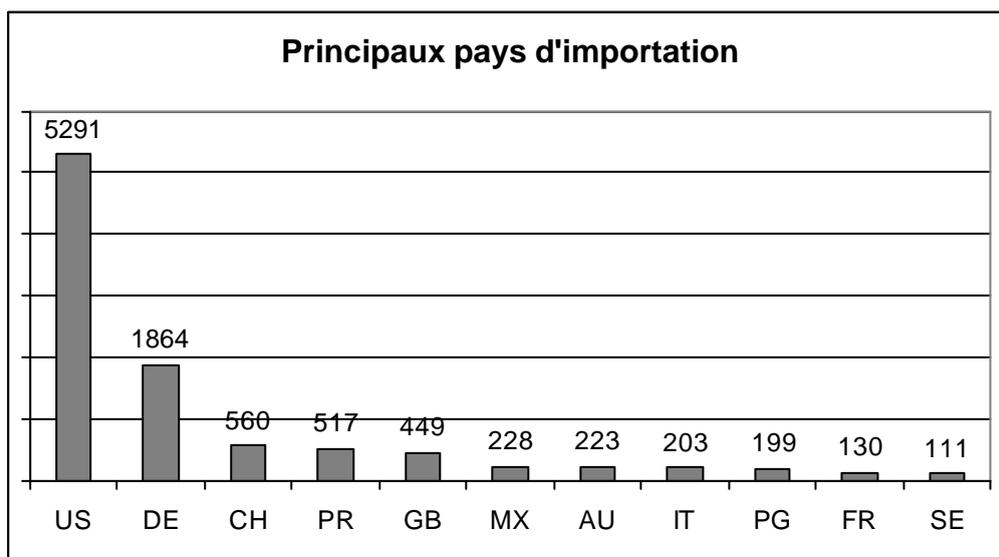


Diagramme 4



14. En conclusion aux arguments donnés en introduction, et considérant l'analyse faite ci-dessus du commerce enregistré, nous proposons d'exclure des contrôles CITES l'échange à des fins scientifiques de spécimens d'herbiers d'espèces inscrites à l'Annexe II, dans des

conditions déterminées. Cela peut se faire en ajoutant aux annotations #1, 2, 3, 4 et 7, le paragraphe suivant:

Spécimens d'herbiers non vivants, traités et étiquetés de manière appropriée, préservés de manière permanente, desséchés et montés sur des feuilles d'herbiers ou desséchés et entreposés dans des boîtes, ou conservés dans un liquide et gardés en conteneurs, à des fins non commerciales (scientifiques).

Note du Secrétariat: Ce nouveau texte devrait être présenté sous forme d'une proposition d'amendement.

- Autres commentaires;
- Les taxons inscrits à l'Annexe I ne sont pas concernés;
- Le matériel provenant de plantes vivantes n'est pas autorisé;
- L'utilisation commerciale n'est pas autorisée;
- Les spécimens d'herbiers sont compris comme étant des « parties ou produits de plantes » [Art. I b) iii)] et doivent donc être traités de manière appropriée pour une utilisation scientifique: préservés de manière permanente, desséchés et montés sur des feuilles d'herbiers ou desséchés et entreposés dans des boîtes. Aucun matériel desséché non traité n'est autorisé;
- La dérogation n'est pas limitée aux institutions scientifiques enregistrées (ce qui ferait double emploi [Art. VII, par. 6]);
- L'échange de spécimens de taxons inscrits à l'Annexe I reste limité aux institutions enregistrées (Art. VII, par. 6).

15. Ce projet de proposition est soumis au Secrétariat avant le 5 juillet 2001 pour figurer dans l'ordre du jour de la 11^e session du Comité pour les plantes (selon la notification 2001/015). Parallèlement, il est soumis en vue d'être examiné par la Conférence des Parties à sa prochaine session (selon la résolution Conf. 4.6).

COMMERCE ENREGISTRE DE SPECIMENS VEGETAUX DESSECHES (PNUE-WCMC, 2001)

Remarque: Le même spécimen peut être compté plusieurs fois car les spécimens peuvent circuler plusieurs fois entre herbiers.

1984: 206

Orchidaceae spp.	206	US	EC
------------------	-----	----	----

1985: 376

Cactaceae spp.	180	US	EC
Orchidaceae spp.	196	US	EC

1986: 508

Cactaceae spp.	5	JP	US
Orchidaceae spp.	3	US	CR
Orchidaceae spp.	500	US	EC

1987: 31

Cactaceae spp.	1	US	CR
Cycadaceae spp.	1	US	CR
Orchidaceae spp.	29	US	CR

1988: 1329

Euphorbia spp.	31	US	EC
Orchidaceae spp.	897	DE	EC
Orchidaceae spp.	401	US	EC

1989: 322

Cactaceae spp.	35	US	EC
Cactaceae spp.	5	JP	EC
Euphorbia spp.	90	US	EC
Orchidaceae spp.	70	SE	EC
Orchidaceae spp.	22	SE	MG
Orchidaceae spp.	100	MX	EC

1990: 364 + 6 kg + 2 sacs

Cactaceae spp.	3 kg	US	PY
Orchidaceae spp.	3 kg	US	PY
Orchidaceae spp.	350	US	EC
Pachypodium spp.	1	FR	MG
Didiereaceae spp.	3	FR	MG
Euphorbia spp.	1	FR	MG
Orchidaceae spp.	8	FR	MG
Areaceae spp.	1	FR	MG
Orchidaceae spp.	2 sacs	BM	US

1991: 912 + 6 kg

Cactaceae spp.	8	CL	PY
Cactaceae spp.	3 kg	US	PY
Euphorbia spp.	25	US	EC
Orchidaceae spp.	200	US	EC
Orchidaceae spp.	3 kg	US	PY
Orchidaceae spp.	42	US	CR
Orchidaceae spp.	523	US	EC
Orchidaceae spp.	90	DE	CR
Orchidaceae spp.	24	CA	CR

1992: 483

Pachypodium spp.	3	CH	MG
Cactaceae spp.	1	FR	MG
Cyatheaceae spp.	2	CR	IT
Didiereaceae spp.	1	CH	MG
Aloe spp.	22	CH	MG
Aloe spp.	4	FR	MG
Orchidaceae spp.	31	FR	MG
Orchidaceae spp.	156	US	CR
Orchidaceae spp.	28	IT	CR
Orchidaceae spp.	235	US	EC

1993: 369

Agave spp.	5	DE	GT
Pachypodium spp.	3	CH	MG
Tillandsia spp.	15	DE	GT
Cactaceae spp.	39	NL	US
Cyathea spp.	61	PH	JP

Didiereaceae spp.	1	FR	MG
Euphorbia spp.	9	CH	MG
Euphorbia spp.	5	DE	GT
Euphorbia spp.	4	FR	MG
Euphorbia spp.	5	GB	MG
Euphorbia spp.	20	US	GT
Orchidaceae spp.	30	DE	GT
Orchidaceae spp.	7	FR	MG
Orchidaceae spp.	35	GB	MG
Orchidaceae spp.	122	US	CR
Guaiacum sanctum	8	US	GT

1994: 176

Cactaceae spp.	2	NL	US
Orchidaceae spp.	39	IT	US
Orchidaceae spp.	67	GT	MX
Orchidaceae spp.	67	MX	GT
Orchidaceae spp.	1	GB	MG

1995: 328

Pachypodium spp.	36	NL	MG
Ceropegia spp.	8	CH	MG
Ceropegia spp.	1	GB	MG
Cactaceae spp.	2	US	PE
Cactaceae spp.	24	US	PY
Cyathea spp.	18	FR	MG
Didiereaceae spp.	7	FR	MG
Euphorbia spp.	1	FR	MG
Euphorbia spp.	2	GB	MG
Euphorbia spp.	1	KR	CN
Aloe spp.	3	FR	MG
Aloe spp.	1	GB	MG
Orchidaceae spp.	1	BE	KM
Orchidaceae spp.	3	GB	MG
Orchidaceae spp.	72	US	PY
Orchidaceae spp.	96	GB	MG
Orchidaceae spp.	40	CH	MG
Orchidaceae spp.	10	FR	MG
Orchidaceae spp.	2	KR	CN

1996: 816

Cactaceae spp.	1	NZ	AU
Cactaceae spp.	3	NZ	CL
Cactaceae spp.	7	NZ	US
Cactaceae spp.	1	NZ	BR
Cactaceae spp.	1	NZ	AU
Cactaceae spp.	2	DE	SV
Cyatheaceae spp.	24	CH	MG
Cycas spp.	199	PG	AU
Dicksoniaceae spp.	25	JP	AU
Swietenia spp.	3	DE	SV
Orchidaceae spp.	141	AU	PG
Orchidaceae spp.	19	SE	MG
Orchidaceae spp.	372	US	NI
Orchidaceae spp.	8	CH	MG
Zamiaceae spp.	10	JP	AU

1997: 1038

Cactaceae spp.	9	DE	NI
Cactaceae spp.	4	NZ	AU
Cactaceae spp.	2	NZ	CA
Cactaceae spp.	16	NZ	CL
Cactaceae spp.	1	NZ	DE
Cactaceae spp.	2	NZ	GB
Cactaceae spp.	2	NZ	PE
Cactaceae spp.	10	NZ	US
Cactaceae spp.	3	US	PE
Cactaceae spp.	40	US	PY
Cactaceae spp.	6	US	BZ
Cactaceae spp.	1	DE	EC
Cactaceae spp.	1	GB	CU
Cyathea spp	10	FR	MG
Cyathea spp	14	US	ID
Didiereaceae spp.	4	GB	MG
Euphorbia spp.	1	GB	CU
Euphorbia spp.	8	GB	MG
Euphorbia spp.	69	US	CF
Gnetum spp. (?)	10	US	CF
Aloe spp.	12	GB	MG
Nepenthes spp.	3	US	ID
Orchidaceae spp.	24	BE	KM
Orchidaceae spp.	70	DE	NI

Orchidaceae spp.	3	GB	CU
Orchidaceae spp.	253	US	BZ
Orchidaceae spp.	58	US	CU
Orchidaceae spp.	156	US	ID
Orchidaceae spp.	4	US	NI
Orchidaceae spp.	38	US	PY
Orchidaceae spp.	8	GB	MG
Orchidaceae spp.	130	PR	CU
Orchidaceae spp.	53	DE	EC
Orchidaceae spp.	11	MX	DE
Zamiaceae spp.	2	US	BZ

1998: 586

Cactaceae spp.	9	DE	NI
Cyatheaceae spp.	4	FR	NC
Cyatheaceae spp.	1	NZ	HK
Cyatheaceae spp.	1	NL	ID
Cycas spp.	35	GB	VN
Dicksoniaceae spp.	1	NL	ID
Aloe spp.	4	ZA	MG
Nepenthes spp.	23	BN	DE
Nepenthes spp.	74	DE	BN
Nepenthes spp.	1	NL	ID
Orchidaceae spp.	56	AU	PG
Orchidaceae spp.	70	DE	NI
Orchidaceae spp.	4	PR	CU
Orchidaceae spp.	4	US	KY
Orchidaceae spp.	9	NL	ID
Orchidaceae spp.	287	DE	CU
Prunus africana	2	IT	BE
Prunus africana	1	IT	TZ

1999: 2345

Pachypodium spp.	2	CH	MG
Cactaceae spp.	1	US	MX
Cactaceae spp.	13	US	CR
Cactaceae spp.	3	MX	GT
Cyatheaceae spp.	1	BR	PY
Cyatheaceae spp.	15	FR	NC
Cyatheaceae spp.	3	GB	PY
Cyatheaceae spp.	3	US	PY
Cyatheaceae spp.	66	US	CR

Cyatheaceae spp.	1	BR	PY
Cyatheaceae spp.	26	CH	MG
Cyatheaceae spp.	151	GB	ID
Cyatheaceae spp.	44	MX	GT
Cycas spp.	18	GB	ID
Dicksoniaceae spp.	15	GB	ID
Dicksoniaceae spp.	3	US	CR
Dicksoniaceae spp.	8	BE	NZ
Euphorbia spp.	2	MX	GT
Orchidaceae spp.	26	AU	ID
Orchidaceae spp.	81	CH	MG
Orchidaceae spp.	3	CH	PY
Orchidaceae spp.	30	DE	CU
Orchidaceae spp.	28	GB	GA
Orchidaceae spp.	154	PR	CU
Orchidaceae spp.	229	PR	DO
Orchidaceae spp.	407	US	CR
Orchidaceae spp.	63	US	PA
Orchidaceae spp.	4	US	PY
Orchidaceae spp.	2	DK	MY
Orchidaceae spp.	50	US	DO
Orchidaceae spp.	83	CH	MG
Orchidaceae spp.	100	DE	ID
Orchidaceae spp.	18	US	ID
Orchidaceae spp.	178	US	RU
Orchidaceae spp.	133	IT	EC
Orchidaceae spp.	114	DE	CU
Orchidaceae spp.	247	CH	US
Cyclamen spp.	18	GB	TR
Zamiaceae spp.	1	MX	GT
Zamiaceae spp.	1	US	DO